

PROCES VERBAL CONSEIL DE GESTION

23/06/2026

MEMBRES PRESENT(E)S

ELUS	DEPARTEMENT / FONCTION
Collège A	
Anne DUBET	Département d'espagnol
Christophe GELLY	Département d'anglais
Michaël GREGOIRE	Département d'espagnol
Sébastien ROUQUETTE	Département d'information et communication
Bénédicte MATHIOS	Département d'espagnol
Collège B	
Cécilia BRASSIER	Département d'information et communication
Daniel RODRIGUES	Département de portugais
Patricia VIALLET	Département de LEA
Nicolas VIOLLE	Département d'italien
Collège BIATSS	
Stéphanie Barraud	Pôle relations extérieures et internationales
Aurélié BOUVIER	Pôle scolarité
Amandine CAVROY	Pôle gestion pédagogique
Virginie EYMARD	Pôle relations extérieures et internationales
Nathalie POLICARD	Pôle gestion pédagogique
Catherine BARTHOMEUF ?	Pôle scolarité
Membres extérieurs	
Henri DURAN	Inspection académique
INVITES PERMANENTS	
Patrick del Duca	Directeur UFR



MEMBRES EXCUSE(E)S / PROCURATIONS

ELUS	DEPARTEMENT / FONCTION
Collège A	
Anne GARRAIT-BOURRIER donne procuration à Christophe Gelly	Département d'anglais
Collège B	
Julie VANPARYS ROTONDI procuration à Christophe Gelly	Département d'anglais
Kevin Petit procuration à Patricia Viallet	Département de LEA

Patrick Del Duca ouvre la séance à 9h03.

1. VALIDATION DU PROCÈS-VERBAL du Conseil de Gestion du 1^{er} avril 2026

Aucune remarque n'est formulée concernant le procès-verbal de la séance du 1^{er} avril 2026.
Vote : Aucune abstention, aucun vote contre. Le PV est donc validé à l'unanimité.

2. Validation des MCCC

Les MCCC ont été relues par les enseignants responsables de parcours ainsi que par nos services. A la suite de la Commission pédagogique de la semaine dernière, des modifications ont été apportées. Il y a peut-être des coquilles qui s'y sont glissées, mais il reste encore la relecture par l'Institut LLSHS. Les coquilles pourront être corrigées après le vote. L'année prochaine, les MCCC seront totalement différentes avec la NOF qui va entrer en vigueur.
Vote : Aucune abstention, aucun vote contre. Les MCCC sont validées à l'unanimité.

3. Vote des APP (Appel à Projet Pédagogique)

Un système d'APP anticipé a été mis en place ; cela permet de les commencer dès le mois de septembre et aussi de faire des économies, comme par exemple en anticipant certains coûts liés à des réservations de transports, de logements (...).

Il y a différents appels à projets cette année :

1. Un groupe d'étudiants en EFE va aller à Cordoue pour une visite culturelle qui s'inscrit dans le projet culturel obligatoire. Le projet est porté par Caroline Domingues. Une participation de 50 € par étudiant est demandée, le reste sera pris en charge par l'UFR.



La somme demandée à l'UFR s'élève à 7089€. Pour se rendre à Cordoue, le train a été envisagé, mais le voyage dure 14 heures avec de nombreux changements. L'avion a donc été privilégié.

2. Le financement de tickets T2C, afin d'organiser 6 visites dans des musées en lien avec des pays germaniques pour les étudiants de LEA. Le thème est l'interprétariat dans une perspective professionnalisante. Il s'agit de cours obligatoire et soumis aux EVC. 90 tickets pour les étudiants +12 tickets pour les accompagnateurs volontaires sont prévus. Le budget s'élève à 132.60€.

On peut objecter qu'il n'est peut-être pas nécessaire d'acheter 90 tickets alors que de nombreux étudiants ont un abonnement T2C. Toutefois, les tickets non utilisés seront stockés et utilisés pour se rendre à Auversup (Grande Halle d'Auvergne).

3. Réservation de billets pour la Comédie. Cela concerne 3 départements, à savoir l'espagnol, l'italien et le portugais, en licence et/ou master, soit 105 étudiants et 10 accompagnateurs. Le budget est de 1155 €. L'objectif est d'emmener les étudiants assister à différentes représentations théâtrales ; cela s'inscrit aussi dans le projet culturel du master EEI.

Prévoir des maintenant l'achat des billets a deux avantages : pouvoir réserver au plus tôt les billets et aussi faire passer cette dépense sur le budget 2026.

En septembre le solde sera de 6211.21€ ce qui permettra de financer et couvrir les APP de l'automne.

L'année prochaine, la direction de l'UFR tentera de négocier un budget supérieur, car certains projets pédagogiques sont onéreux. Toutefois, il n'est pas certain que cela soit accepté.

Vote : Aucune abstention, aucun vote contre. Les APP sont validés à l'unanimité.

4. Problèmes liés aux absences injustifiées des étudiant-e-s

Une réflexion a été menée sur les absences justifiées et surtout injustifiées. Un texte a été rédigé par Aurélie Bouvier et Clément Morice, ce texte a été intégré aux MCCC.

Les règles entre les formations ont été uniformisées. Pour une absence injustifiée lors d'un EVC, la note sera de 0. A partir d'une 2^{ème} absence injustifiée, l'étudiant sera défaillant afin de bloquer sa moyenne et de ne plus avoir de système de compensation.

Les articles du règlement des études ont été relus et actualisés ; il a été précisé que tous les justificatifs d'absence doivent être transmis à l'administration au format numérique et sous 48 heures à partir du dernier jour d'absence.

Ce nouveau règlement sera valable pour toute l'UFR. Il sera présenté à toutes les promotions lors des réunions de rentrée.



5. Point sur la NOF

Les corrections des maquettes sont en train d'être faites, les responsables de parcours ont déjà reçu les maquettes.

Des points ont été corrigés sur les fiches stratégiques ; certains intitulés de parcours ont été modifiés afin de correspondre aux intitulés votés par l'université, comme par exemple le parcours de LLCER russe qui va changer d'intitulé pour s'appeler : « culture d'Europe centrale et orientale ». Le parcours unique de la mention de master EEI devient le « parcours Etudes interculturelles européennes et **internationales** ». L'ajout du terme international doit être mis en avant pour inclure la possibilité d'un double diplôme avec le Brésil.

Les maquettes devront être fournies selon un processus en trois phases, actuellement nous en sommes à la première étape. Il faut calculer les coûts et respecter le nombre d'heures par étudiant en licence et master.

La réponse de l'université concernant la première version des maquettes sera apportée lors de la première semaine de juillet.

Les maquettes corrigées devront être envoyées en septembre.

Enfin, lors de la troisième phase, les maquettes seront envoyées avec les dernières mises au point pour que tout soit stabilisé en avril/mai. Ces dernières maquettes seront définitives et entreront en vigueur en septembre 2027.

Des mesures transitoires sont prévues ; un travail avec Aurélie sera fait au niveau de la scolarité afin de tout mettre en forme. Des équivalences entre les maquettes de 2026 et celles de la NOF seront mises en place, en particulier pour les étudiants redoublants (matières validées). De plus le logiciel va changer, nous allons passer d'Apogée à Pégase.

Les coûts de la NOF seront arrêtés lors de la deuxième phase. Pour le moment, les coûts sont respectés, mais il y a encore des correctifs à apporter comme par exemple en master LLCER où il y a encore une marge de manœuvre.

La marge de négociation va être essentielle pour la différence de coûts entre les cours en présentiels et ceux en distanciel. Pour les cours en EAD, l'UFR a rappelé à la gouvernance la nécessité de conserver la même rémunération entre l'offre actuelle et la NOF ainsi que la nécessité de garder les formations à distanciel en anglais et en espagnol. La grille de calcul est commune à l'ensemble de l'établissement, c'est l'université qui construit cette grille de rémunération. Il faut garder une rémunération attractive pour que les enseignants continuent à s'investir.

Malgré tout, il y a des seuils de rémunération en fonction du nombre d'inscrits, par exemple la rémunération est de 1 pour 100 étudiants et plus, elle passe à 0.8 en dessous de 100.

Il conviendra d'être vigilant et d'éviter une chute des effectifs entre le N1 et le N2 puis entre le N2 et le N3. Il faudra penser à des axes d'amélioration pour ne plus avoir ces chutes significatives à l'avenir.

Il faut garder à l'esprit que les fermetures d'enseignements à distance ne sont pas à l'ordre du jour ; au contraire, cet enseignement est très valorisé. Il faudrait peut-être travailler sur une synergie et différentes passerelles avec les l'UFR LCSH, afin de diminuer les coûts.



6. Point sur la rentrée à venir

Un travail sur les syllabus est en cours. Les enseignants ont jusqu'au 10 juillet pour envoyer leurs mises à jour de programme à Anne-Sophie Dupin ou pour la prévenir qu'aucune modification n'aura lieu entre 2025-2026 et 2026-2027. Une relance va être faite prochainement aux enseignants.

L'idée est d'avoir un livret présentant en 1^{ère} page la maquette de l'année et d'avoir le détail de chaque cours, avec le nom de l'enseignant, l'objectif et le descriptif de l'enseignement ainsi que la bibliographie. Le document à remplir est extrêmement simple, ce n'est plus un tableau Excel. Celui-ci existe toujours, mais c'est Anne-Sophie qui l'alimente.

Il est important de remplir les syllabus et/ou de faire un retour, afin que le livret puisse être mis sur le site internet au plus tôt.

Pour la rentrée 2026-2027, en plus des réunions pédagogiques, il y aura l'UCA Tour, qui permettra de découvrir les différentes infrastructures universitaires du centre-ville, ainsi que des réunions administratives organisées au sein de l'UFR LCC. Un document a été initié par Amandine Cavroy et complété par les autres gestionnaires de scolarité. Ce document met l'accent sur l'importance de l'ENT, la présence en cours, les MCCC, les services qui sont à disposition des étudiants (comme le KAP, le service de santé etc.). La version Power Point de ce document (environ 20 diapos) sera déposée sur l'espace Moodle des étudiants.

A partir de septembre, les responsables de départements vont accompagner les étudiants dans l'utilisation de Numepass. Il s'agit d'une plateforme pédagogique permettant de suivre les demandes des étudiants, de procéder à des aménagements en cas de handicap ou encore d'accompagner les étudiants dans leurs projets professionnels. Elle permet de dialoguer avec les étudiants. Actuellement, il y a un très fort taux d'échec en LLCER ; le but de cette plateforme sera aussi d'aider les étudiants en cas de réorientation et, par là même, de les sortir du taux d'échec.

Pour le moment les chiffres sont bloqués sur Parcoursup, car la plateforme est fermée durant les épreuves du BAC. En LEA, les chiffres s'effondrent en allemand, mais se maintiennent en chinois et en arabe. Il y a aussi de petits effectifs pour les petits départements de langue. En LLCER espagnol, il y a désormais plus d'étudiants potentiels en EAD qu'en présentiel. En anglais, 110 oui définitifs sont validés en présentiel.

Sur les trois dernières années, nous constatons une chute des effectifs en LLCER ; cette baisse est nationale.

L'augmentation du recours à l'EAD peut s'expliquer par deux facteurs qui sont les habitudes prises lors de la pandémie de COVID et la paupérisation des étudiants.



7. QUESTIONS DIVERSES

- Point sur la Commission scientifique : la Commission scientifique a préparé le dialogue RH. Marion Rollandin, qui été élue à la Commission scientifique, ne souhaite plus en faire partie suite à de grave problèmes de santé. M. del Duca propose qu'elle soit remplacée par Cécilia Brassier (qui fait, elle aussi, partie de département InfoCom) à partir de mars 2027, afin de prendre la présidence de la Commission scientifique.

Vote : Aucune abstention, aucun vote contre. Cécilia Brassier est élue à la à l'unanimité

- Point sur les bâtiments : Une réunion a eu lieu avec les architectes pour présenter le futur chantier de Gergovia. Des personnels enseignants et BIATSS de l'UFR LCC s'y sont rendus.
Il y aura bien deux administrations différentes pour LCC et LCSH. Les bureaux des enseignants seront tous au 2^{ème} étage et seront conçus pour accueillir 4 à 6 enseignants. Chaque enseignant disposera d'un placard particulier et son nom sera affiché sur la porte du bureau.
Les architectes qui vont réaliser Gergovia sont les mêmes que ce ceux qui ont fait le KAP. Un point de vigilance important devra porter sur la chaleur. Les exigences liées à la conception du KAP ont toutes été respectées sauf ce dernier point. Les architectes sont restés flous quant aux températures. Il faudra ajouter une clause concernant l'isolation des bâtiments.

Lors des questions diverses, il est également fait état du manque d'hygiène dans les bâtiments et dans les bureaux. L'ensemble du Conseil de gestion alerte sur l'absence de propreté dans les toilettes, le manque de papier toilette ainsi que le manque de savon. Patrick Del Duca a déjà fait remonter le problème à Claire Marie-Bringuier et va la recontacter à ce sujet.

A la suite du déménagement de l'UFR LCC à Gergovia, l'UFR PSSSE emménagera à Carnot et la ville reprendra possession du bâtiment Paul Collomp. Les deux amphis de Carnot (Waltz et Pascal) seront toujours utilisés par l'UFR LCC.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance conseil de gestion est levée à 10h40.

Le Directeur,

Patrick DEL DUCA

La secrétaire de séance,

Anne-Sophie DUPIN